

# Résumé

## Section A - Introduction et Avertissements

### Avertissements

Le présent résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus de Base et aux Conditions Définitives applicables. Toute décision d'investir dans les Titres concernés doit être fondée sur un examen exhaustif du Prospectus de Base dans son ensemble, y compris tous documents incorporés par référence et les Conditions Définitives applicables. Les investisseurs peuvent être exposés à une perte partielle ou totale de leur investissement. Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le Prospectus de Base et les Conditions Définitives applicables est intentée devant un tribunal d'un Etat Membre de l'Espace Economique Européen, l'investisseur plaignant peut, selon la législation nationale de l'Etat Membre où l'action est intentée, avoir à supporter les frais de traduction de ce Prospectus de Base et des Conditions Définitives applicables avant le début de la procédure judiciaire. La responsabilité civile sera recherchée dans cet Etat Membre auprès de l'Emetteur ou du Garant (le cas échéant) sur la seule base du présent résumé, y compris sa traduction, mais seulement si le contenu du résumé est jugé trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du Prospectus de Base et des Conditions Définitives applicables, ou, s'il ne fournit pas, lu en combinaison avec les autres parties du Prospectus de Base et des Conditions Définitives applicables, les informations clés permettant d'aider les investisseurs lorsqu'ils envisagent d'investir dans ces Titres. Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

### Nom et les codes internationaux d'identification des valeurs mobilières (codes ISIN)

EUR "Capped Bonus" certificats sur Action  
Numéro International d'Identification des Valeurs Mobilières ("ISIN") : veuillez-vous référer aux tableaux ci-dessous.

### Identité et coordonnées de l'émetteur

BNP Paribas Issuance B.V. ("BNPP B.V." ou l'"Emetteur"). L'Emetteur a été constitué aux Pays-Bas sous la forme d'une société non cotée en bourse à responsabilité limitée de droit néerlandais, et son siège social est situé Parnassusweg 789, 1082 LZ Amsterdam, Pays-Bas. Identifiant d'entité juridique ("IEJ") : 7245009UXRIGIRYOBR48

### Identité et coordonnées de l'offreur

BNP Paribas Warrants & Certificats, 20 boulevard des Italiens 75009 Paris France, n°0 800 235 000.

### Identité et coordonnées de l'autorité compétente qui approuve le prospectus

Autorité Néerlandaise des Marchés Financiers ("AFM"), Postbus 11723 - 1001 GS Amsterdam, Pays-Bas. [www.afm.nl](http://www.afm.nl)

### Date d'approbation du prospectus

Ce Prospectus a été approuvé le 29 mai 2026 par l'AFM, tel que modifié ou complété à tout moment par des suppléments.

## Section B - Informations clés sur l'émetteur

### Qui est l'émetteur des valeurs mobilières?

#### Siège social / forme juridique / IEJ / droit régissant ses activités / pays d'origine

L'Emetteur a été constitué aux Pays-Bas sous la forme d'une société non cotée en bourse à responsabilité limitée de droit néerlandais, et son siège social est situé Parnassusweg 789, 1082 LZ Amsterdam, Pays-Bas. Identifiant d'entité juridique ("IEJ") : 7245009UXRIGIRYOBR48. La notation de crédit à long terme de BNPP B.V. est : A+ avec une perspective stable (S&P Global Ratings Europe Limited) et la notation de crédit à court terme de BNPP B.V. est : A-1 (S&P Global Ratings Europe Limited).

#### Principales activités

L'Emetteur a pour activité principale d'émettre et/ou d'acquérir des instruments financiers de toute nature et de conclure des contrats à cet effet pour le compte de différentes entités au sein du Groupe BNPP. Les actifs de BNPP B.V. sont constitués des obligations des autres entités du Groupe BNPP. Les Titulaires de titres de BNPP B.V. seront, sous réserve des dispositions de la Garantie pertinente émise par BNPP, exposés à la capacité des entités du Groupe BNPP à exécuter leurs obligations en vertu de ces contrats de couverture et peuvent subir des pertes si ces entités ne respectent pas leur engagement.

#### Principaux actionnaires

BNP Paribas détient 100% du capital de BNPP B.V.

#### Identité de ses principaux dirigeants

Administrateurs de BNP Paribas Issuance B.V. : Edwin Herskovic/Cyril Le Merrer/Folkert van Asma/Hugo Peek/Matthew Yandle.

#### Identité de ses contrôleurs légaux des comptes

Deloitte Accountants B.V. sont les auditeurs de l'Emetteur. Deloitte Accountants B.V. est un cabinet d'audit agréé indépendant aux Pays-Bas. Les auditeurs concernés de Deloitte Accountants B.V. qui ont signé les rapports d'audit indépendant incorporés par référence dans le prospectus de base sont membres de l'Institut royal néerlandais des comptables agréés (Koninklijke Nederlandse Beroepsorganisatie van Accountants).

### Quelles sont les informations financières clés concernant l'émetteur?

#### Informations financières clés

##### Compte de résultat

	Année	Année-1
En €	31/12/2025	31/12/2024
Bénéfice/perte d'exploitation	224 204	167 327

Bilan		
	Année	Année-1
En €	31/12/2025	31/12/2024
Endettement financier net (dette à long terme plus dette à court terme moins trésorerie)	164 334 371 318	124 241 216 005
Ratio courant (actif courant/passif courant)	1	1
Ratio dette sur capitaux propres (total du passif/total des capitaux propres)	29 275	22 860
Ratio de couverture des intérêts (résultat d'exploitation/charge d'intérêts)	n.a	n.a
État des flux de trésorerie		
	Année	Année-1
En €	31/12/2025	31/12/2024
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	-2 184 469	-471 573
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	0	4 500 000
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	0	0

#### Réserves dans le rapport d'audit

Sans objet, il n'existe aucune réserve dans le rapport d'audit sur les informations financières historiques contenues dans le Prospectus de Base.

#### Quels sont les risques spécifiques à l'émetteur?

Non applicable. BNPP B.V. est une société opérationnelle. La solvabilité de BNPP B.V dépend de la solvabilité de BNPP.

### Section C - Informations clés sur les valeurs mobilières

#### Quelles sont les principales caractéristiques des valeurs mobilières?

##### Nature, catégorie et code ISIN

Les Titres sont des certificats ("Certificats") et sont émis en Souches. Code ISIN: veuillez-vous référer aux tableaux ci-dessous.

##### Monnaie / dénomination / valeur nominale / nombre de valeurs mobilières émises / échéance

La devise de Titres est l' Euro ("EUR"). Les Titres n'ont pas de valeur nominale. Nombre/échéance des Titres : veuillez-vous référer aux tableaux ci-dessous.

##### Droits attachés aux valeurs mobilières

*Maintien de l'Emprunt à son Rang* - Les modalités des Titres ne contiendront aucune clause de maintien de l'emprunt à son rang.

*Cas de Défaute* - Les modalités des Titres ne prévoient pas de cas de défaut.

*Loi applicable* - Les Titres sont soumis au droit français.

*Intérêts* - Les Titres ne portent pas intérêts et ne donneront lieu à aucun paiement d'intérêts.

*Sous-jacent* - Action.

*Remboursement* - Les Titres sont des Titres à Règlement en Numéraire.

A moins qu'il ne soit antérieurement remboursé ou annulé, chaque Titre sera remboursé à la Date de Remboursement.

##### Remboursement Final

A moins qu'il n'ait été préalablement remboursé ou racheté et annulé, chaque Titre habilite son titulaire à recevoir de l'Emetteur à la Date de Remboursement un Montant de Règlement en numéraire égal à :

##### Formules de Paiement Final

##### Formules de Paiement Final des Titres Négociés sur les Marchés ETS

##### Produits d'Investissements :

**Rendement Optimisé:** produits à terme fixe qui ont un rendement fixe si certaines conditions (y compris un plafond) relatives à un ou plusieurs Sous-Jacents de Référence sont remplies. Le capital peut ne pas être garanti.

##### Formules de Paiement Final (ETS 1250/4)

si le Niveau du Sous-Jacent de Référence n'a jamais été inférieur ou égal au Niveau de la Barrière, à quelque moment que ce soit, lors de toute Date d'Observation pendant la Période d'Observation :

$$(i) \quad \frac{\text{Niveau de Bonus}}{\text{Parité} \times \text{Taux de Change Final}} ; \text{ ou}$$

sinon :

$$(ii) \quad \frac{\text{Min}[\text{Prix de Règlement Final}; \text{Niveau Plafond}]}{\text{Parité} \times \text{Taux de Change Final}}$$

##### Description de la Formule de Paiement

Si le Niveau du Sous-Jacent de Référence n'a jamais été inférieur ou égal au Niveau de la Barrière pendant la Période d'Observation, la Formule de Paiement sera égale au Niveau de Bonus (divisé par le Taux de Change et de la Parité). Dans le cas contraire, la Formule de Paiement sera égale au Prix de Règlement à la Date d'Evaluation (divisé par le produit du Taux de Change et de la Parité) soumise à un Niveau Plafond maximum (divisé par le Taux de Change et la Parité).

Où:

- Niveau de la Barrière, Niveau de Bonus et Niveau Plafond: indiqué dans l'Elément C.20 ci-dessous.

- Niveau du Sous-Jacent de Référence (Underlying Reference Level): Niveau officiel ("official level").

- Observation Price Source: Bourse ("Exchange").

*Fiscalité* - Le Titulaire devra payer tous les impôts, taxes et/ou frais découlant de l'exercice et du règlement ou du remboursement des Titres et/ou de la livraison ou du transfert des actifs dus en cas de Règlement Physique. L'Emetteur devra déduire des montants payables ou des actifs livrables aux Titulaires certains impôts, taxes et frais non antérieurement déduits des montants payés ou des actifs livrés à des Titulaires, que l'Agent de Calcul déterminera comme attribuables aux Titres.

Les paiements seront soumis dans tous les cas (i) aux lois et réglementations fiscales ou autres qui leur sont applicables dans le lieu de paiement, (ii) à toute retenue à la source ou tout prélèvement libératoire devant être effectué en vertu d'un accord de la nature décrite à la Section 1471(b) de l'U.S. Internal Revenue Code de 1986

(le "Code"), ou qui est autrement imposé en vertu des Sections 1471 à 1474 du Code, de toutes réglementations ou conventions prises pour leur application, de toutes leurs interprétations officielles ou de toute loi prise pour appliquer une approche intergouvernementale de celles-ci, et (iii) à toute retenue à la source ou tout prélèvement libératoire devant être effectué en vertu de la Section 871(m) du Code.

**Assemblées Générales** - Les modalités des Titres contiendront des dispositions relatives à la convocation d'assemblées générales des titulaires de ces Titres, afin d'examiner des questions affectant leurs intérêts en général. Ces dispositions permettront à des majorités définies de lier tous les titulaires, y compris ceux qui n'auront pas assisté et voté à l'assemblée concernée et ceux qui auront voté d'une manière contraire à celle de la majorité.

**Représentant des Titulaires** - Les Titulaires ne seront pas regroupés en une Masse.

#### Rang de créance des valeurs mobilières

Les Titres sont des obligations non subordonnées et non assorties de sûretés de l'Emetteur et viennent au même rang entre eux.

#### Restrictions au libre transfert des valeurs mobilières

Il n'y a aucune restriction à la libre négociabilité des titres.

#### Politique de dividende ou de distribution

Sans objet.

#### Où les valeurs mobilières seront-elles négociées?

#### Admission à la négociation

Une demande a été présentée par l'Emetteur (ou pour son compte) en vue de faire admettre les Titres à la négociation sur Euronext Access Paris/Open Market at the Stuttgart Stock Exchange.

#### Les valeurs mobilières font-elles l'objet d'une garantie?

#### Nature et portée de la garantie

Les obligations en vertu de la garantie sont des obligations senior préférées (au sens de l'article L.613-30-3-1-3° du Code monétaire et financier) et non assorties de sûretés de BNPP et viendront au même rang que toutes les autres obligations présentes et futures senior préférées et non assorties de sûretés soumises à des exceptions qui peuvent au cours du temps être obligatoires en vertu du droit français. Dans le cas où BNPP fait l'objet d'un renflouement interne, mais sans que BNPP B.V. n'en fasse l'objet, les obligations et/ou montants dus par BNPP, au titre de la garantie, devront être réduits afin de prendre en compte toutes les réductions ou modifications appliquées aux dettes de BNPP résultant de l'application du renflouement interne de BNPP par toute autorité de régulation compétente (y compris dans une situation où la garantie elle-même ne fait pas l'objet d'un tel renflouement interne).

Le Garant garantit inconditionnellement et irrévocablement à chaque Titulaire de titres que si, pour une raison quelconque, BNPP B.V. ne paie pas une somme payable par elle ou n'exécute pas une autre obligation relative à une Garantie à la date spécifiée pour ce paiement ou cette exécution, le Garant, conformément aux Conditions, paiera cette somme dans la devise dans laquelle ce paiement est dû en fonds immédiatement disponibles ou, selon le cas, exécutera ou fera exécuter l'obligation concernée à la date d'échéance de cette exécution.

#### Description du garant

Les Titres seront inconditionnellement et irrévocablement garantis par BNP Paribas ("BNPP" ou le "Garant") en vertu d'une garantie de droit français signée par BNPP le 29 mai 2026 (la "**Garantie**"). Identifiant d'entité juridique ("IEJ") : R0MUWSFPU8MPRO8K5P83. Le Garant a été constitué en France sous la forme d'une société anonyme de droit français et agréée en qualité de banque, dont le siège social est situé 16, boulevard des Italiens - 75009 Paris, France. Les notations de crédit à long terme de BNPP sont : A+ avec une perspective stable (S&P Global Ratings Europe Limited), A1 avec une perspective stable (Moody's Deutschland GmbH), AA- avec une perspective stable (Fitch Ratings Ireland Limited) (qui est la notation long-terme attribuée à la dette senior préférée de BNPP par Fitch) et les notations de crédit à court terme de BNPP sont : A-1 (S&P Global Ratings Europe Limited), P-1 (Moody's Deutschland GmbH) et F1+ (Fitch Ratings Ireland Limited).

L'organisation de BNP Paribas repose sur trois pôles opérationnels : Corporate & Institutional Banking (CIB), Commercial, Personal Banking & Services (CPBS) et Investment & Protection Services (IPS).

**Corporate and Institutional Banking (CIB)**: Global Banking, Global Markets, Securities Services.

**Commercial, Personal Banking & Services (CPBS)**:

- les banques commerciales de la zone euro: Banque Commerciale en France (BCEF), BNL banca commerciale (BNL bc), Banque Commerciale en Italie, Banque Commerciale en Belgique (BCB) et Banque Commerciale au Luxembourg (BCL).

- les banques commerciales hors zone euro, qui s'organisent autour de : Europe Méditerranée, couvrant les banques commerciales hors zone euro, notamment en Europe centrale, en Europe de l'Est, en Turquie et en Afrique.

- les services financiers: BNP Paribas Personal Finance, Arval et BNP Paribas Leasing Solutions, les nouveaux métiers digitaux (en particulier Nickel, Floa, Lyf) et BNP Paribas Personal Investors.

**Investment & Protection Services (IPS)**: l'Assurance (BNP Paribas Cardif), BNP Paribas Wealth Management, BNP Paribas Asset Management (renforcé en 2025 par l'intégration d'AXA Investment Managers), BNP Paribas Real Estate et IPS Investments (la gestion du portefeuille de participations industrielles et commerciales non cotées et cotées du Groupe BNP Paribas).

BNP Paribas SA est la société mère du Groupe BNP Paribas (ensemble le "Groupe BNPP").

Au 31 décembre 2025, les principaux actionnaires étaient la Société Fédérale de Participations et d'Investissement ("SFPI"), société anonyme d'intérêt public agissant pour le compte de l'Etat belge, qui détient 5,70% du capital social, BlackRock Inc. qui détient 7,10% du capital social et le Grand-Duché de Luxembourg, qui détient 1,20% du capital social.

#### Informations financières clés afin d'évaluer la capacité du garant à remplir ses engagements au titre de la garantie

Depuis le 1er janvier 2023, les entités d'assurance du Groupe BNP Paribas appliquent IFRS 17 "Contrats d'assurance" et IFRS 9 "Instruments financiers", différés pour ces entités jusqu'à l'entrée en vigueur d'IFRS 17.

#### Compte de résultat

	Année	Année-1	Intermédiaire	Valeur intermédiaire pour la même période de l'année précédente pour comparaison
En millions d'€	31/12/2025	31/12/2024	31/03/2026	31/03/2025
<b>Produit Net Bancaire</b>	51 223	48 831	14 056	12 960
<b>Coût du risque</b>	-3 350	-2 999	-922	-766
<b>Coûts des risques juridiques sur instruments financiers</b>	-203	-202	-245	-15
<b>Résultat d'exploitation</b>	16 296	15 437	4 179	3 922
<b>Résultat net, part du Groupe</b>	12 225	11 688	3 217	2 951
<b>Résultat par action</b>	10,29	9,57	2,73	2,44

Bilan				
	Année	Année-1	Intermédiaire	Valeur intermédiaire pour la même période de l'année précédente pour comparaison
En millions d'€	31/12/2025	31/12/2024	31/03/2026	31/03/2025
<b>Total des actifs</b>	2 792 981	2 704 908	2 931 529	2 802 044
<b>Dettes représentées par un titre</b>	302 391	302 237	311 766	313 163
<b>Dont dettes senior préférées à moyen long terme</b>	137 649*	119 370*	n.a	n.a
<b>Dettes subordonnées</b>	35 289	32 615	33 988	32 546
<b>Prêts et créances sur la clientèle</b>	897 358	900 141	915 780	894 201
<b>Dettes envers la clientèle</b>	1 075 564	1 034 857	1 093 160	1 027 112
<b>Capitaux propres (part du Groupe)</b>	125 513	128 137	129 979	130 115
<b>Créances douteuses / encours bruts**</b>	1,6%	1,6%	1,6%	1,6%
<b>Ratio Common Equity Tier 1 (CET1)</b>	12,6%	12,9%	12,8% (CRR3)	12,4%
<b>Ratio de fonds propres total</b>	17%	17,1%	17,3% (CRR3)	16,7% (CRR3)
<b>Ratio de levier</b>	4,5%	4,6%	4,4%	4,4%

(\*) Périmètre prudentiel

(\*\*) Encours dépréciés (stage 3), bilan et hors bilan, non nettés des garanties reçues, sur la clientèle et les établissements de crédit, y compris les titres de dette au coût amorti et les titres de dette en valeur de marché par capitaux propres (hors assurance) sur les encours bruts sur la clientèle et les établissements de crédit, bilan et hors bilan, y compris titres au coût amorti et les titres de dette en valeur de marché par capitaux propres (hors assurance) et y compris les effets de l'application de la norme IFRS 5 en relation avec les actifs non courants détenus en vue de leur cession.

#### Principaux facteurs de risque liés au garant

1. Toute augmentation substantielle des provisions ou tout engagement insuffisamment provisionné au titre du risque de crédit et de contrepartie pourrait peser sur les résultats et sur la situation financière du Groupe BNP Paribas.
2. Les politiques, procédures et méthodes de gestion du risque mises en oeuvre par le Groupe BNP Paribas pourraient l'exposer à des risques non identifiés ou imprévus, susceptibles d'occasionner des pertes significatives.
3. Les fluctuations de marché et la volatilité exposent le Groupe BNP Paribas au risque de pertes substantielles dans le cadre de ses activités de marché et d'investissement.
4. L'accès du Groupe BNP Paribas au financement et les coûts de ce financement pourraient être affectés de manière défavorable en cas de résurgence des crises financières, de détérioration des conditions économiques, de dégradation de notation, d'accroissement des spreads de crédit des États ou d'autres facteurs
5. Un contexte économique et financier défavorable a pu par le passé, et pourrait à l'avenir, affecter significativement le Groupe BNP Paribas et les marchés sur lesquels il opère.
6. Des mesures législatives et réglementaires en vigueur, ainsi que des évolutions législatives et réglementaires en cours ou à venir, pourraient affecter de manière significative le Groupe BNP Paribas ainsi que l'environnement financier et économique dans lequel il opère.
7. Si le Groupe BNP Paribas ne parvenait pas à réaliser ses objectifs stratégiques, ou si ses résultats ne suivaient pas les tendances prévues, le cours de ses instruments financiers pourrait en être défavorablement affecté.

#### Quels sont les principaux risques spécifiques aux valeurs mobilières?

#### Principaux facteurs de risque spécifiques aux valeurs mobilières

Il existe également des risques liés aux Certificats, notamment :

##### 1. Risque relatif à la structure des Titres :

**Produits à Optimisation de Rendement :** Les investisseurs peuvent être exposés à une perte partielle ou totale de leur investissement. Le rendement de ces Titres dépend de la performance du ou des Sous-Jacent(s) de Référence, plus particulièrement en fonction du niveau d'un plafond

##### 2. Risque relatif au Sous-jacent et à ses Perturbations et Ajustements :

À la différence d'un investissement direct dans une ou des Actions, des Actions Composées, des GDR et/ou des ADR composant la ou les Références Sous-jacentes (collectivement la/les « Action(s) »), un investissement dans des Titres Actions ne donne pas droit aux Titulaires de voter ou de recevoir des dividendes ou des distributions (sauf stipulation contraire dans les Conditions Définitives). Par conséquent, le rendement des Titres Actions ne sera pas le même que celui d'un investissement direct dans la ou les Actions concernées et pourrait être inférieur à celui d'un investissement direct : l'exposition à une ou plusieurs actions (y compris des actions qui sont attachées les unes aux autres et qui sont négociées comme une seule unité (les "Actions Jumelées")), des risques de marché similaires à ceux liés à un investissement direct dans un titre de capital, global depositary receipt ("GDR") ou American depositary receipt ("ADR"), des cas d'ajustement potentiels ou des événements exceptionnels affectant les actions, un dérèglement du marché ou le défaut d'ouverture d'une bourse, qui peuvent avoir un effet défavorable sur la valeur et la liquidité des Titres, et le fait que l'Émetteur ne fournira pas d'informations post-émission sur le Sous-Jacent de Référence.

##### 3. Risque relatif aux marchés sur lesquels sont négociés les Titres :

**Facteurs affectant la valeur et le cours des Titres :** Le cours des Titres peut être affecté par un certain nombre de facteurs dont, notamment, le prix, la valeur ou le niveau de la ou des Références Sous-jacentes, le temps restant jusqu'à la date de remboursement prévue des Titres, la volatilité réelle ou implicite associée à la ou aux Références Sous-jacentes et le risque de corrélation de la ou des Références Sous-jacentes concernées. La possibilité que la valeur et le cours des Titres fluctuent (de manière positive comme négative) dépend d'un certain nombre de facteurs, que les investisseurs doivent examiner attentivement avant d'acheter ou de vendre des Titres.

##### 4. Risque juridique :

**Assemblées générales :** Les modalités des Titres contiendront des dispositions relatives à la convocation d'assemblées générales des titulaires de ces Titres, afin d'examiner des questions affectant leurs intérêts en général. Ces dispositions permettront à des majorités définies de lier tous les titulaires, y compris ceux qui n'auront pas assisté et voté à l'assemblée concernée et ceux qui auront voté d'une manière contraire à celle de la majorité.

## Section D - Informations clés sur l'offre au public de valeurs mobilières et/ou l'admission à la négociation sur un marché réglementé

### À quelles conditions et selon quel calendrier puis-je investir dans cette valeur mobilière?

#### Conditions générales et calendrier prévisionnel de l'offre

Les Titres seront intégralement souscrits par BNP Paribas Financial Markets S.N.C. en sa qualité de Gestionnaire le 24 juin 2026.

Une demande a été présentée par l'Émetteur (ou pour son compte) en vue de faire admettre les Titres à la négociation sur Euronext Access Paris/Open Market at the Stuttgart Stock Exchange.

Cette émission de Titres est offerte dans le cadre d'une Offre Non-exemptée en France.

#### Estimation des dépenses totales liées à l'émission et/ou à l'offre, y compris une estimation des dépenses facturées à l'investisseur par l'émetteur ou l'offreur

Il n'existe pas de dépenses facturées à l'investisseur par l'Émetteur.

**Qui est l'offreur et/ou la personne qui sollicite l'admission à la négociation?**

**Description de l'offreur**

BNP Paribas Warrants & Certificats, 20 boulevard des Italiens 75009 Paris France, n° 0 800 235 000. Identifiant d'entité juridique ("IEJ") : ROMUWSFPU8MPRO8K5P83.

L'offreur a été constitué en France sous la forme d'une société anonyme de droit français.

**Pourquoi ce prospectus est-il établi?**

**Utilisation et montant net estimé du produit**

Les produits nets de l'émission des Titres seront affectés aux besoins généraux de financement de l'Émetteur. Ces produits pourront être utilisés pour maintenir des positions sur des contrats d'options ou des contrats à terme ou d'autres instruments de couverture.

Produit net estimé : 25 855 400 EUR.

**Convention de prise ferme**

Non applicable.

**Principaux conflits d'intérêts liés à l'offre ou à l'admission à la négociation**

Tout Agent Placeur et ses affiliés peuvent aussi avoir été impliqué, et pourrait dans le futur être impliqué, dans des transactions de banque d'investissement ou commerciale avec, ou lui fournir d'autres services à, l'Émetteur et son Garant et leurs affiliés dans le cours normal de leurs activités.

Diverses entités au sein du groupe BNPP (y compris l'Émetteur et le Garant) et les Sociétés affiliées assument différents rôles en rapport avec les Titres, notamment celui d'Émetteur des Titres et d'Agent de Calcul des Titres et peuvent également s'engager dans des activités de négociation (y compris des activités de couverture) relatives au Sous-jacent et à d'autres instruments ou produits dérivés basés sur le Sous-jacent, ou liés à celui-ci, qui peuvent donner lieu à des conflits d'intérêts potentiels.

BNP Paribas Financial Markets SNC, qui agit en tant que Gestionnaire et Agent de Calcul, est une Société affiliée de l'Émetteur et du Garant, et des conflits d'intérêts potentiels peuvent exister entre elle et les titulaires de Titres, y compris en ce qui concerne certaines décisions et jugements que l'Agent de Calcul doit prendre. Les intérêts économiques de l'Émetteur et de BNP Paribas Financial Markets SNC en tant que Gestionnaire et Agent de Calcul sont potentiellement contraires aux intérêts des Titulaires en tant qu'investisseurs dans les Titres.

Exception faite de ce qui est mentionné ci-dessus, aucune personne intervenant dans l'émission des Titres ne détient, à la connaissance de l'Émetteur, un intérêt pouvant influencer sensiblement sur l'offre, y compris des intérêts conflictuels.

N° de Souche / Code ISIN	Nbre de Titres émis	Nbre de Titres	Code Mnemonique	Prix d'émission par Titre	Niveau de la Barrière	Niveau Bonus / Cap Level	Date d'Evaluation	Date de Remboursement	Parité
FRBNPP11LFE6	75 000	75 000	AA0VB	EUR 16,21	EUR 1 100	EUR 1 900	18 juin 2027	24 juin 2027	100
FRBNPP11LFF3	48 000	48 000	AA0WB	EUR 21,13	EUR 15	EUR 22	19 mars 2027	25 mars 2027	1
FRBNPP11LFG1	19 000	19 000	AA0XB	EUR 54,82	EUR 40	EUR 60	19 mars 2027	25 mars 2027	1
FRBNPP11LFH9	13 000	13 000	AA0YB	EUR 81,10	EUR 60	EUR 120	19 mars 2027	25 mars 2027	1
FRBNPP11LFI7	37 000	37 000	AA0ZB	EUR 27,30	EUR 20	EUR 30	19 mars 2027	25 mars 2027	1
FRBNPP11LFJ5	159 000	159 000	AA1UB	EUR 6,29	EUR 4,50	EUR 7	19 mars 2027	25 mars 2027	1
FRBNPP11LFK3	9 000	9 000	AA1VB	EUR 120,76	EUR 85	EUR 130	19 mars 2027	25 mars 2027	1
FRBNPP11LFL1	38 000	38 000	AA1WB	EUR 26,48	EUR 240	EUR 350	18 décembre 2026	24 décembre 2026	10
FRBNPP11LFM9	37 000	37 000	AA1XB	EUR 27,08	EUR 190	EUR 350	18 juin 2027	24 juin 2027	10
FRBNPP11LFN7	28 000	28 000	AA1YB	EUR 36,98	EUR 300	EUR 400	18 décembre 2026	24 décembre 2026	10
FRBNPP11LFO5	28 000	28 000	AA1ZB	EUR 36,02	EUR 260	EUR 400	18 juin 2027	24 juin 2027	10
FRBNPP11LFP2	7 000	7 000	AA2UB	EUR 150,82	EUR 120	EUR 170	18 décembre 2026	24 décembre 2026	1
FRBNPP11LFQ0	7 000	7 000	AA2VB	EUR 152,61	EUR 105	EUR 180	18 juin 2027	24 juin 2027	1
FRBNPP11LFR8	22 000	22 000	AA2WB	EUR 47,60	EUR 450	EUR 600	18 décembre 2026	24 décembre 2026	10
FRBNPP11LFS6	22 000	22 000	AA2XB	EUR 46,28	EUR 400	EUR 550	19 mars 2027	25 mars 2027	10
FRBNPP11LFT4	22 000	22 000	AA2YB	EUR 46,53	EUR 350	EUR 550	18 juin 2027	24 juin 2027	10
FRBNPP11LFU2	23 000	23 000	AA2ZB	EUR 45,38	EUR 30	EUR 50	19 mars 2027	25 mars 2027	1
FRBNPP11LFV0	77 000	77 000	AA3UB	EUR 13,10	EUR 95	EUR 145	19 mars 2027	25 mars 2027	10
FRBNPP11LFW8	31 000	31 000	AA3VB	EUR 33	EUR 22	EUR 35	19 mars 2027	25 mars 2027	1
FRBNPP11LFX6	22 000	22 000	AA3WB	EUR 46,63	EUR 350	EUR 500	19 mars 2027	25 mars 2027	10
FRBNPP11LFY4	159 000	159 000	AA3XB	EUR 6,33	EUR 45	EUR 75	18 juin 2027	24 juin 2027	10
FRBNPP11LFZ1	22 000	22 000	AA3YB	EUR 46,73	EUR 35	EUR 55	19 mars 2027	25 mars 2027	1
FRBNPP11LG08	26 000	26 000	AA3ZB	EUR 38,68	EUR 26	EUR 45	19 mars 2027	25 mars 2027	1
FRBNPP11LG16	38 000	38 000	AA4UB	EUR 26,47	EUR 18	EUR 30	19 mars 2027	25 mars 2027	1
FRBNPP11LG24	36 000	36 000	AA4VB	EUR 28,33	EUR 18	EUR 35	18 juin 2027	24 juin 2027	1

N° de Souche / Code ISIN	Type de l'Action	Société / Action	Devise	Code ISIN de l'Action	Code Reuters de l'Action	Site Internet de l'Action	Bourse	Site Internet de la Bourse
FRBNPP11LFE6	Ordinary	Hermes International SCA	EUR	FR0000052292	HRMS.PA	<a href="http://www.hermes.com">www.hermes.com</a>	Euronext Paris	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>
FRBNPP11LFF3	Ordinary	Iberdrola SA	EUR	ES0144580Y14	IBE.MC	<a href="http://www.iberdrola.es">www.iberdrola.es</a>	SIBE - Mercado Continuo Español	<a href="http://www.bolsamadrid.es">www.bolsamadrid.es</a>
FRBNPP11LFG1	Ordinary	Industria de Diseño Textil SA	EUR	ES0148396007	ITX.MC	<a href="http://www.inditex.com">www.inditex.com</a>	SIBE - Mercado Continuo Español	<a href="http://www.bolsamadrid.es">www.bolsamadrid.es</a>
FRBNPP11LFH9	Ordinary	Infineon Technologies AG	EUR	DE0006231004	IFXGn.DE	<a href="http://www.infineon.de">www.infineon.de</a>	Deutsche Börse AG	<a href="http://www.deutsche-boerse.com">www.deutsche-boerse.com</a>
FRBNPP11LFI7	Ordinary	ING Groep NV	EUR	NL0011821202	INGA.AS	<a href="http://www.ing.com">www.ing.com</a>	Euronext Amsterdam	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>
FRBNPP11LFJ5	Ordinary	Intesa SanPaolo SpA	EUR	IT0000072618	ISP.MI	<a href="http://www.intesasanpaolo.com">www.intesasanpaolo.com</a>	Borsa Italiana (MTA)	<a href="http://www.borsaitaliana.it">www.borsaitaliana.it</a>
FRBNPP11LFK3	Ordinary	KBC Groep NV	EUR	BE0003565737	KBC.BR	<a href="http://www.kbc.be">www.kbc.be</a>	Euronext Brussels	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>
FRBNPP11LFL1	Ordinary	Kering SA	EUR	FR0000121485	PRTP.PA	<a href="http://www.kering.com">www.kering.com</a>	Euronext Paris	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>
FRBNPP11LFM9	Ordinary	Kering SA	EUR	FR0000121485	PRTP.PA	<a href="http://www.kering.com">www.kering.com</a>	Euronext Paris	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>
FRBNPP11LFN7	Ordinary	L'Oreal SA	EUR	FR0000120321	OREP.PA	<a href="http://www.loreal.com">www.loreal.com</a>	Euronext Paris	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>
FRBNPP11LFO5	Ordinary	L'Oreal SA	EUR	FR0000120321	OREP.PA	<a href="http://www.loreal.com">www.loreal.com</a>	Euronext Paris	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>
FRBNPP11LFP2	Ordinary	Legrand SA	EUR	FR0010307819	LEGD.PA	<a href="http://www.legrand.fr">www.legrand.fr</a>	Euronext Paris	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>
FRBNPP11LFQ0	Ordinary	Legrand SA	EUR	FR0010307819	LEGD.PA	<a href="http://www.legrand.fr">www.legrand.fr</a>	Euronext Paris	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>
FRBNPP11LFR8	Ordinary	LVMH Moët Hennessy - Louis Vuitton SE	EUR	FR0000121014	LVMH.PA	<a href="http://www.lvmh.fr">www.lvmh.fr</a>	Euronext Paris	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>
FRBNPP11LFS6	Ordinary	LVMH Moët Hennessy - Louis Vuitton SE	EUR	FR0000121014	LVMH.PA	<a href="http://www.lvmh.fr">www.lvmh.fr</a>	Euronext Paris	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>
FRBNPP11LFT4	Ordinary	LVMH Moët Hennessy - Louis Vuitton SE	EUR	FR0000121014	LVMH.PA	<a href="http://www.lvmh.fr">www.lvmh.fr</a>	Euronext Paris	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>
FRBNPP11LFU2	Ordinary	Mercedes-Benz Group AG	EUR	DE0007100000	MBGn.DE	<a href="http://group.mercedes-benz.com">group.mercedes-benz.com</a>	Deutsche Börse AG	<a href="http://www.deutsche-boerse.com">www.deutsche-boerse.com</a>
FRBNPP11LFV0	Ordinary	Merck KGaA	EUR	DE0006599905	MRCG.DE	<a href="http://www.merck.de">www.merck.de</a>	Deutsche Börse AG	<a href="http://www.deutsche-boerse.com">www.deutsche-boerse.com</a>
FRBNPP11LFW8	Ordinary	Compagnie Generale des Etablissements Michelin SCA	EUR	FR001400AJ45	MICP.PA	<a href="http://www.michelin.com">www.michelin.com</a>	Euronext Paris	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>
FRBNPP11LFX6	Registered	Münchener Rückversicherungs-Gesellschaft Aktiengesellschaft in München	EUR	DE0008430026	MUVGn.DE	<a href="http://www.munichre.com">www.munichre.com</a>	Deutsche Börse AG	<a href="http://www.deutsche-boerse.com">www.deutsche-boerse.com</a>
FRBNPP11LFY4	Ordinary	Pernod Ricard SA	EUR	FR0000120693	PERP.PA	<a href="http://www.pernod-ricard.com">www.pernod-ricard.com</a>	Euronext Paris	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>
FRBNPP11LFZ1	Preferred	Dr. Ing. h.c. F. Porsche AG	EUR	DE000PAG9113	P911_p.DE	<a href="http://www.porsche.com">www.porsche.com</a>	Deutsche Börse AG	<a href="http://www.deutsche-boerse.com">www.deutsche-boerse.com</a>
FRBNPP11LG08	Ordinary	Prosus NV	EUR	NL0013654783	PRX.AS	<a href="http://www.naspers.com">www.naspers.com</a>	Euronext Amsterdam	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>
FRBNPP11LG16	Ordinary	RELX plc	EUR	GB00B2B0DG97	REL.AS	<a href="http://www.relx.com">www.relx.com</a>	Euronext Amsterdam	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>
FRBNPP11LG24	Ordinary	Renault SA	EUR	FR0000131906	RENA.PA	<a href="http://www.renault.com">www.renault.com</a>	Euronext Paris	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>